Nations Unies E/CN.6/2013/NGO/215

Conseil économique et social

Distr. générale
9 décembre 2012
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-septième session
4-15 mars 2013
Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXIe siècle » : réalisation des objectifs stratégiques, mesures à prendre dans les domaines critiques et autres mesures et initiatives

Déclaration présentée par la Women Organization for Development and Capacity Building, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

12-63981 (F) 280113 280113

Merci de recycler

[Original : arabe]

Déclaration

Women Organization for Development and Capacity Building (Labena)

Notre organisation est heureuse de participer aux réunions de la Commission de la condition de la femme à sa cinquante-septième session, consacrée à l'élimination et à la prévention de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, un objectif qui est au cœur de nos travaux. Labena est une organisation non-gouvernementale à but non lucratif, constituée de bénévoles, qui a été fondée en 2004 en vue de renforcer les capacités des femmes dans les domaines politiques, juridiques, économiques et sociaux. Elle est active dans les zones de conflit et de guerre et cherche à protéger la dignité de la femme et son humanité, pour l'aider à participer à l'avancement de la société et à acquérir confiance en elle.

Notre organisation est membre d'un réseau d'associations nationales qui luttent contre la violence à l'encontre des femmes et des enfants. Elle s'appuie pour exécuter ses projets sur une base élargie de bénévoles qui travaillent au sein des « groupes Labena » au niveau des communautés, des villages et des districts. Elle applique une stratégie qui avait été adoptée à l'origine dans les États du Sud, avant la sécession.

Sur le terrain, l'organisation est active dans des zones visées par le protocole (dans les districts de Tadamoun, Roseires, Damazen, Kourmouk, Giyan et Bao, dans l'État du Nil Bleu et dans les districts ruraux de l'est et les districts de Dilling, Kadougli, Babanoussa et Moujlid, dans le Kordofan méridional). Elle est également présente dans des zones de retour volontaire et des communautés d'accueil situées dans le Darfour central, y compris dans les districts d'Azoum, de Nartati, de Wadi Saleh, de Ruguru, de Momo, de Roumataz et dans le camp d'Hamidiya, à Zalingei. Tous ces villages se trouvent dans des zones de retour volontaire, où les déplacements ont été nombreux et où sévit la pauvreté. Labena est également active dans l'est du Soudan, dans les États de Kassala, de Qadaref et de la mer Rouge.

Il existe des obstacles culturels à l'élimination de la violence contre les femmes; bien que la culture joue un rôle important dans leur autonomisation, les coutumes et les traditions dans certaines tribus et régions constituent des types de violence à leur égard, telles que les mutilations génitales féminines, la préférence pour des enfants de sexe masculin et les mariages précoces, et viennent s'ajouter aux violences qu'elles subissent dans les zones de conflit et de guerre, où elles n'ont ni sécurité ni abri, et ont la charge d'élever leurs enfants.

Les groupes cibles qui tirent profit des activités de l'organisation sont les femmes et les enfants et notamment les adolescentes dans les camps, les zones de retour volontaire, les communautés d'accueil et les districts les plus pauvres et les plus touchés par la guerre, grâce à l'octroi d'une aide, de prestations et de soins. L'organisation offre des programmes de sensibilisation et de prévention et vise en particulier les notables de la communauté, les responsables de l'administration autochtone et les chefs religieux de toutes les confessions, pour les amener à participer à l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles. Nous avons commencé récemment à travailler avec des enseignants et des étudiants, dans

le cadre du projet de la ville de Zalingei, pour les faire participer à l'action de consolidation de la paix et de réconciliation sociale entre les familles.

Dans le cadre de ses activités et programmes visant éliminer la violence contre les femmes, l'organisation dispense des services éducatifs tels que l'enseignement des adultes et des adolescents, la lutte contre l'abandon scolaire et la création de jardins d'enfants. Elle applique également des programmes de soins de santé axés sur la prévention, l'hygiène du milieu, les premiers secours et la santé mentale. Notre organisation offre en outre des services économiques et sociaux, y compris des programmes pour les petites entreprises dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de l'artisanat, en vue d'un accroissement des revenus, de la lutte contre la pauvreté, de la sensibilisation aux droits et de la fourniture d'une assistance juridique et d'une aide technique aux femmes victimes de violences.

L'organisation a également noué des partenariats avec des associations nationales et internationales avec lesquelles elle coordonne ses activités, telles que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Programme alimentaire mondial, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Agence d'aide à la coopération technique et au développement, la société AECOM et le Catholic Relief Services. Nous avons établi des partenariats avec des organes et ministères compétents (Ministères de la santé, de l'éducation et de l'agriculture), des centres de défense des droits de la femme (Centre de femmes pour la paix et le développement) et des associations nationales (Moubadiroun, Union générale des femmes soudanaises, Fondation Roufeida pour la santé et Commission de désarmement, de démobilisation et de réintégration).

Les méthodes utilisées pour combattre la violence contre les femmes comprennent des ateliers spécialisés, des cours de formation, des conférences et des séminaires, le recours aux médias (radio, télévision), des activités de sensibilisation de la communauté, des campagnes d'affichage, des pièces de théâtre, la diffusion de messages audiovisuels et de dessins caricaturaux ainsi que le port d'uniformes au cours d'événements sportifs nationaux. Partout où des activités sont menées, l'organisation diffuse des documentaires, expose des photos et colle des affiches pour illustrer les succès remportés dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes (dans les États du Nil Bleu, du Kordofan méridional et du Darfour central).

Les programmes et les instruments qui ont aidé à réduire ou à éliminer la violence contre les femmes comprennent l'application de politiques et de stratégies visant à les autonomiser sur les plans politique et social, et la création, au Ministère de la justice, d'un bureau central chargé de lutter contre la violence, qui coopère avec l'organisation en matière d'assistance juridique et de sensibilisation. Des sections et des mécanismes ont été également établis dans les États et zones touchés. L'organisation a fourni à nombre de victimes une aide juridique et psychosociale. Un réseau d'associations actives dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles, dont Labena fait partie, a été établi, avec ses propres statuts et règlements. Notre organisation participe aux programmes mis en place par des associations qui luttent contre la violence à l'égard des femmes et des filles, en vue de sensibiliser davantage les chefs communautaires et religieux et les membres des comités populaires locaux et de renforcer leurs capacités. Ces associations s'emploient à assurer le suivi des projets mis en œuvre par des organes officiels et des bénévoles en vue d'éliminer la violence à l'égard des femmes. Notre

organisation appuie également les efforts visant à fournir une aide technique et matérielle dans les domaines de la sécurité alimentaire, des moyens de subsistance, du relèvement rapide, des solutions durables, de l'eau et de la santé. Nous participons depuis peu à ces activités et avons soumis des propositions dans le cadre de demandes consolidées.

Plusieurs projets qui ont abouti ont recouru aux méthodes susmentionnées, y compris à des partenariats, à des initiatives communautaires, à des efforts de consolidation de la paix et à la diffusion de messages, de dessins et d'affiches. Lors de la présentation de ses activités aux réunions, l'organisation diffusera des reportages et des films sur les programmes de formation et les pièces de théâtre qui ont été données dans les langues parlées dans l'État du Nil Bleu. Labena fournira également des exemples de projets entrepris en matière de lutte contre la violence dans des camps de réfugiés et dans trois zones de retour volontaire dans l'État du Darfour central. L'un d'entre eux, une ferme collective pour six tribus, a été exécuté dans le cadre d'un programme de consolidation de la paix. Ces tribus vivent à présent dans la concorde, après l'acquisition par les femmes d'exploitations agricoles (autonomisation économique) et le recours à des outils faciles à manier (pompes actionnées à la main et citernes ne nécessitant pas trop d'efforts physiques), grâce à l'aide d'associations actives sur le terrain. Dans le Darfour central, des femmes des tribus Massalit, Bargou, Tama, Four, Zaghaoua et des tribus arabes, parmi lesquelles régnaient des dissensions, se sont mises à collaborer après le retour volontaire des habitants. Elles travaillent dans des fermes collectives de la vallée d'Azoum, sur des terres fertiles. Elles s'occupent de tous les travaux agricoles, ont d'excellentes relations au niveau du groupe et participent aux activités sociales et nationales. Les saisons des semences (été et hiver) et des récoltes donnent lieu à des réjouissances auxquelles participent des représentants de la collectivité locale qui ont attribué des terres aux femmes au moyen de contrats, des membres des comités populaires dans les villages, ainsi que des représentants de l'administration autochtone et des organisations donatrices. Labena est chargée de surveiller ces activités, et ses groupes participent à la distribution d'outils et de semences. Les anciennes victimes de la guerre et des hostilités deviennent un groupe productif, qui rejette la violence. L'équipe qui participera à la conférence présentera de la documentation ou un film à titre d'exemple pour faire connaître ses activités. Dans les zones de retour volontaire, près de Zalingei, une cinquantaine de femmes ont eu la possibilité de diriger une entreprise de construction de fours à haut rendement énergétique, fabriqués localement grâce à des matériaux trouvés sur place, l'objectif étant d'accroître les revenus et d'alléger le fardeau consistant à trouver du bois de chauffage, qui est ardu au vu des distances à parcourir et de la charge à transporter. D'autres projets visent à encourager les étudiants à participer à des initiatives de consolidation de la paix, de réconciliation et de coexistence pacifique. Ces projets sont exécutés avec l'aide d'un certain nombre d'associations internationales et nationales, qui sont actives dans l'État. Au cours de la conférence, nous présenterons des films et de la documentation sur nos expériences réussies sur le terrain.

Dans le Kordofan méridional, notre organisation a travaillé avec un groupe de 300 femmes environ appartenant à plusieurs tribus, dont les Noubas, les Baggara, les Misseriya et les Hawazma, qui ont ressenti les effets de la guerre et subi des violences du fait de certaines traditions comme les mariages forcés et les mariages précoces, qui sont encore fréquents parmi 30 % environ des membres du groupe.

Certaines femmes ont dû divorcer, voire abandonner leur époux, du fait de disputes tribales. Nous avons organisé des programmes visant à sensibiliser ce groupe, grâce auxquels des juges, des avocats et des représentants du gouvernement local, y compris le chef du district de Kawik, ont aidé les femmes à recourir à la justice pour régler leurs problèmes. Nous les avons également aidées à améliorer leurs conditions de vie et leurs perspectives d'emploi. Nos efforts ont porté en outre sur des programmes visant à sensibiliser quelque 3 000 hommes et femmes, au moyen de cours dispensés à des enseignants des deux sexes, à des étudiantes, à des conseils de parents d'élèves, à des chefs de la communauté et à un groupe de femmes au foyer, qui ont assisté à des conférences données par des juges, des avocats, des membres des sections de lutte contre la violence et des agents de la police communautaire. Le programme a aidé des femmes qui subissent des violences à résoudre leurs problèmes et a sensibilisé des membres d'autres groupes et en premier lieu des étudiantes et des filles, hors du système scolaire. Nous vous présenterons des récits de femmes qui ont réussi à régler leurs problèmes.

Dans l'État du Nil Bleu, qui fait partie de la zone visée par le protocole, notre association a ciblé les membres de la collectivité, les agents de la police communautaire et les combattants démobilisés, en vue de mettre en œuvre le partenariat visant à lutter contre la violence à l'encontre des femmes, en coopération avec le PNUD et le Fonds des Nations Unies pour la population. Nous avons organisé des séminaires de formation pour les agents sanitaires, dont certains deviendront des formateurs sociaux. Les groupes Labena ont également participé à des forums organisés à l'intention des jeunes et des femmes, visant à les sensibiliser à leurs droits ainsi qu'aux lois interdisant la violence contre elles. Les méthodes utilisées comprennent des pièces de théâtre données dans les langues locales et des émissions radiophoniques. Il est donc clair que notre organisation recourt à divers moyens pour accroître la sensibilisation de groupes cibles, de façon adaptée à chaque communauté, en fonction des problèmes et des obstacles auxquels elle fait face. Ces zones de l'État du Nil Bleu ont besoin de programmes accrus en matière de sensibilisation, de santé, d'éducation et de services de soins. Labena a avancé plusieurs propositions dans les domaines des services humanitaires et de la santé, afin d'aider les femmes et les jeunes filles touchées par la violence.

Sur la base de l'expérience acquise en matière de lutte contre la violence à l'égard des femmes, nous tenons à formuler les recommandations suivantes, qui pourraient s'avérer fort utiles. Il faudrait notamment :

- Resserrer la coordination entre les associations qui luttent contre la violence à l'égard des femmes pour rendre leur action plus efficace;
- S'attaquer à tous les obstacles, juridiques, financiers ou techniques, qui entravent la poursuite de projets qui ont réussi à réduire, voire à éliminer la violence;
- Apporter un financement public ou bénévole à tous les projets visant à lutter contre la violence à l'égard des femmes;
- Procéder à une évaluation de la part des États et des associations de toutes les lois, en vue d'introduire des améliorations et des réformes;
- Créer des réseaux d'organisations actives dans ces domaines pour éviter le chevauchement des efforts;

- Poursuivre les projets visant à faire connaître les lois, à défendre les femmes, à les soutenir et à les autonomiser;
- Appuyer les projets d'enseignement non traditionnel et communautaire;
- Encourager les organes parlementaires à tous les niveaux, y compris central, national et local, à participer à l'élimination de la violence contre les femmes au moyen de l'adoption de lois et de règlements pertinents, et mettre l'accent sur la formation;
- Obtenir la participation des centres de défense des droits de la femme à l'action visant à amender les lois, à les appliquer et à en promulguer de nouvelles, en vue de mettre un terme à la violence contre les femmes;
- Échanger les données d'expérience et faire part des succès obtenus dans le domaine de la lutte contre la violence à l'égard des femmes, au niveau local et international;
- Mener des études et des recherches sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et transmettre des informations utiles aux administrateurs de programmes, aux échelons national et communautaire.